

Programme de formation

et bulletin d'inscription



Tarifs réduits sur demande pour les petites collectivités.

Réf. AFA 04

2018/19

LES PRÉVISIONS D'EFFECTIFS ET LA SECTORISATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET MATERNEL

Deux jours pour acquérir les fondamentaux
de la réalisation d'une perspective scolaire

contact@formation-territoires.fr

LA COMPÉTENCE AU CŒUR DE VOTRE RÉGION

Formation et Territoires conçoit et met en œuvre sur l'ensemble du territoire français une nouvelle approche en matière de formation exclusivement dédiée aux acteurs du service public et qui apporte une nouvelle dimension dans la formation fondée sur trois grands principes :

1. La qualité des formations :

Toutes nos formations sont conçues et élaborées pour offrir la garantie :

- d'une totale pertinence et cohérence des contenus avec les besoins professionnels ;
- de formations entièrement réactualisées en tenant compte des dernières évolutions techniques ou juridiques ;
- d'un déroulé 100% pédagogique garanti par l'expérience et la compétence de nos formateurs : rappel du contexte réglementaire, actions à mettre en œuvre et bonnes pratiques, maîtrise des outils, des modèles et des solutions concrets et performants...
- d'une validation des connaissances acquises : les formations sont découpées en différentes séquences qui font toutes l'objet d'une validation des connaissances au travers la mise en œuvre d'outils, des ateliers rédactionnels, des mises en situation.

2. Une présence sur tout le territoire :

Afin de réduire vos temps de déplacement, de vous permettre de vous concentrer sur vos missions opérationnelles et d'être au cœur de vos problématiques locales, Formation & Territoires innove en mettant en œuvre ses formations au plus près de chez vous dans votre territoire.

Les formations sont par exemple délivrées à Paris, Marseille, Nantes, Lille, Metz, Clermont-Ferrand, Toulouse.... Ainsi les stagiaires bénéficient du meilleur des formations « Inter » pour permettre des échanges fructueux entre les participants.

3. Partage, réseau et collaboration comme philosophie :

Les problématiques particulières de nos stagiaires sont toujours prises en compte. En nous appuyant sur des cas concrets et sur les problématiques propres aux participants nous apportons une dimension vraiment opérationnelle à nos formations et les éventuels particularismes locaux ne sont pas ignorés. Cette dimension relationnelle prend d'autant plus de sens qu'elle s'appuie sur un réseau favorisé par la proximité géographique des stagiaires.



Sommaire

Présentation

[Voir page 3](#)

Le programme de la formation

[Voir page 4](#)

Calendrier des formations

[Voir page 6](#)

Nos formateurs

[Voir page 6](#)

Formulaire d'inscription

[Voir page 8](#)

Les prévisions d'effectifs et la sectorisation scolaire dans l'enseignement élémentaire et maternel

Deux jours pour acquérir les fondamentaux de la réalisation d'une perspective scolaire.



Le contexte

Dans un contexte de restriction budgétaire, la précision des prévisions des effectifs devient un enjeu fondamental de la compétence communale en matière d'éducation.

Ce module, basé sur la maîtrise des flux d'élèves, s'inscrit dans une démarche visant à favoriser le partenariat entre les collectivités et les services de l'éducation nationale. Cette formation se base sur la présentation d'une méthode théorique illustrée par une série d'exercices pratiques (une maîtrise correcte d'Excel est souhaitée)

Une formation d'excellence avec un résultat

Chaque participant à cette formation vient avec ces propres données territoriales et repart, à l'issue de la formation, avec une prévision complète et personnalisée.

Le public concerné

Responsables des services municipaux de l'éducation, agents des services de l'éducation en charge des prévisions d'effectifs scolaires.

Outils et prérequis

Les apports théoriques et les échanges entre participants sont complétés par des démonstrations et des exercices pratiques qui supposent une connaissance pratique préalable des fonctions de base d'Excel.

Les objectifs de la formation

- ▶ Acquérir les fondamentaux de la réalisation d'une perspective scolaire.
- ▶ Construire des outils de suivi opérationnels pour les services.
- ▶ Maîtriser les indicateurs prospectifs de base.

Une double animation pour plus de qualité

Compte tenu de la technicité du sujet, la formation est animée par deux spécialistes démographiques.

Cette formation se base sur la présentation d'une méthode théorique illustrée par une série d'exercices pratiques (une maîtrise correcte d'Excel est souhaitée) enrichie par l'expérience des participants .

Cette organisation représente un gage certain de qualité qui vous permet de bénéficier d'une formation à la fois enrichissante et parfaitement opérationnelle.

Le programme de la formation

Première journée : Compréhension des évolutions passées
au travers de la collecte et l'exploitation de données.

Présentation de la méthode

Questionnement :

- ▶ Qui sont les élèves scolarisés dans les écoles primaires de la ville ?
- ▶ Combien seront-ils dans l'avenir ?
- ▶ Quelles sont les données nécessaires.

Méthode proposée : les étapes et les limites de la méthode.

Elle se déroule en trois temps :

- ▶ rétrospective nécessaire pour l'élaboration des indicateurs prospectifs.
- ▶ calculs prospectifs.
- ▶ analyse des résultats et propositions sur l'organisation.

Collecte et élaboration de données pérennes.

- ▶ définitions des données nécessaires.
- ▶ Localisation.
- ▶ conception de tableaux de suivi.
- ▶ proposition d'amélioration du système.

Analyse rétrospective et diagnostic :

- ▶ analyse des évolutions de population (évolution des structures, soldes démographiques...).
- ▶ évolution des naissances et des effectifs scolaires.
- ▶ impact du parc récent sur les naissances et les effectifs scolaires.
- ▶ choix des indicateurs prospectifs : natalité, taux de scolarisation, taux de montée pédagogique, ...
- ▶ analyse fonctionnelle de la scolarisation actuelle : normes d'ouverture et de fermeture, poids du privé et du public, potentiel des équipements (nombre de salles vides et occupées, existence de préfabriqués, ...) et secteurs scolaires.

Seconde journée : Perspectives et conclusions

Les hypothèses à prendre en compte:

- ▶ les options politiques de la ville : scolarisation des 2 ans, dérogations, mixité sociale, ...
- ▶ les projets : construction / démolition de logements, d'équipements (nombre, calendrier et caractéristiques).
- ▶ les indicateurs : natalité, taux de scolarisation, taux de scolarisation hors public communal, taux de montée de cohortes, ...

Réalisation d'une perspective au travers d'exercices pratiques portant sur plusieurs situations pour un secteur scolaire :

- ▶ exemple 1 : natalité constante et parc de logements stable.
- ▶ exemple 2 : natalité en croissance et parc de logements stable.
- ▶ exemple 3 et 4 : situation 1 et 2 avec une croissance du parc de logements.

Analyse des résultats et propositions :

- ▶ mise en perspective de la population à scolaires et du potentiel en salles des équipements scolaires.
- ▶ adéquation entre besoin et offre (besoin résiduel).
- ▶ discussion et propositions : création, disparition, extension d'équipements, modification de la sectorisation scolaire.



Les points forts de la formation

- ▶ Une méthodologie de recueil des données qui prend en compte les particularités de chaque commune
- ▶ Une démarche rationnelle et pragmatique pour arriver au meilleur résultat
- ▶ L'identification d'arguments qui vous permettront de négocier au mieux la carte scolaire de votre commune avec l'inspection de l'Éducation Nationale.
- ▶ Des tableaux Excel prêt à l'emploi
- ▶ Des outils pour préparer la délibération municipale

Les formateurs intervenant sur cette formation :



Claude COUVERT CAMPANI Consultante en organisation, ethnologue et **Carmen MATA** Urbaniste, géographe sont co-fondatrices du GEDA.

Depuis 1982, le Groupe d'Études de Démographie Appliquée, GEDA, met les techniques de la démographie au service des collectivités locales. Dans ce but, il crée des méthodes et des modèles adaptés à la spécificité de chaque situation, de chaque population, de chaque collectivité, grâce à l'analyse conjointe des réalités socio-économiques et des comportements démographiques locaux.

Elles ont dans ce cadre réalisées de nombreuses missions d'études pour les collectivités territoriales :

- Mission d'étude rétrospective et prospective sur l'évolution démographique de la ville et assistance à la programmation des équipements notamment scolaires primaires. (Grigny – Essonne) ;
- Étude prospective de la population scolaire : Réalisation d'un état

des lieux de la situation actuelle des équipements et évaluation des besoins à moyen terme en équipements scolaires (Menucourt -Val d'Oise) ;

- Éléments de cadrage, de suivi et réalisation de perspectives de population. mise en place d'un outil de suivi des données scolaires. (Niort - Deux Sèvres) ;
- Redéfinition de la sectorisation scolaire maternelle et élémentaire en liaison avec le développement urbain (diagnostic, perspectives par secteur, modification de la sectorisation). (Colombes - Hauts de Seine) ;
- Étude de programmation des équipements scolaires et de petite enfance des douze communes de la Communauté d'Agglomération.

Leur parfaite connaissance des territoires en font des formatrices sauront vous faire partager leur savoir-faire et vous éviter les difficultés de mise en œuvre de vos projets.

**Tarifs réduits pour les
petites collectivités de -
de 5000 habitants**

Calendrier des formations

Références	Dates et villes		
Durée : 2 jours Réf. AFA04 Prix : 990 € net Déjeuners compris	Paris	29 & 30 novembre 2018	13 & 14 mars 2019
		24 & 25 janvier 2019	16 & 17 mai 2019 13 & 14 juin 2019
		Lyon	31 janvier & 1er février 2019

Extrait des conditions générales de vente

Suivi de votre pré-inscription

À réception de votre demande de pré-inscription, vous recevrez par email un formulaire d'inscription à nous retourner, au plus tard, un mois avant la date de formation, rempli et signé par courrier à l'adresse de Formation & Territoire 1 bis bd Cotte 95880 Enghien-Les-Bains ou par fax au 01 34 28 06 43. Formation & Territoires vous fera parvenir une facture en deux exemplaires, qui tiendra lieu de convention de formation simplifiée.

Une convocation vous sera adressée 10 jours avant la formation ; elle précisera les horaires, le lieu et les moyens d'accès. Elle vous sera demandée dès votre arrivée sur le lieu de la formation. Sur place, vous serez invité(e) à signer une liste d'émargement, nécessaire à l'établissement d'une attestation de présence expédiée sous quinzaine après la formation.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions, vous pouvez contacter le service des inscriptions au 09 71 52 25 40 ou par fax au 01 34 28 06 43 ou par e-mail : inscription@formation-territoires.fr.

Remplacements

Les remplacements de participants sont possibles à tout moment, sans frais supplémentaire, sous réserve que le client communique par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Annulation / report

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible mais un report sur une autre session de formation sera possible.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, Formation & Territoires se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.

Pour annuler votre inscription, vous êtes tenus de prévenir le service inscriptions par fax au 01 34 28 06 43, par courrier ou par e-mail à inscription@formation-territoires.fr au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Assurances, responsabilités

L'employeur – ou selon le cas le participant – s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de Formation & Territoires ou des participants. La responsabilité de Formation & Territoires ne saurait être retenue de quelque manière que

ce soit concernant tous agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant.

Tarifs

Tous les prix sont indiqués nets de toutes taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription excepté pour les collectivités territoriales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent postérieurement à la prestation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Coordonnées et plan d'accès

L'adresse du lieu de formation est susceptible de varier en fonction notamment du nombre de participants. Les coordonnées et plan d'accès seront adressés aux stagiaires par courriel au plus tard 10 jours avant la date de la formation. Les informations sont également disponibles sur simple demande à inscription@formation-territoires.fr.

Confidentialité

Les contenus, outils et supports de formation sont la propriété de Formation & Territoires. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser, même à titre gratuit, à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sauf autorisation expresse et écrite de Formation & Territoires ou de ses ayants droits.

Informatique et libertés

Les informations recueillies par Formation & Territoires sont nécessaires à la gestion et au suivi de vos inscriptions et peuvent faire l'objet d'un traitement informatique dans ce cadre. Elles font l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous le numéro d'enregistrement 1512842.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 (art.38 et s.), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Formation & Territoires - Service inscriptions - 5 villa des Sureau 95880 Enghien-Les-Bains ou en écrivant à courriel@formation-territoires.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

Par fax au 01 34 28 06 43

Par courrier à l'adresse de :

FORMATION & TERRITOIRES – Service des inscriptions

5 villa des Sureaux 95880 Enghien-Les-Bains

Pour un devis personnalisé, contactez-nous :

À inscription@formation-territoires.fr

Par téléphone au 09 71 52 25 40

ORGANISME :

Raison sociale :

Adresse :

Personne chargée de l'inscription :

Fonction :

Tél. : Fax : E-Mail :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) / ORGANISME COLLECTEURTitre de la formation : **LES PREVISIONS D'EFFECTIFS ET LA SECTORISATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT
ELEMENTAIRE ET MATERNEL - Réf. AFA 04**

Dates et lieux :

TOTAL (€ net) :

PARTICIPANT(S) *Les réductions s'appliquent pour des inscriptions multiples sur une même session*

1^{er} stagiaire Nom : Prénom : Fonction : Tél. : Fax : Email :	3^e stagiaire (-20%) Nom : Prénom : Fonction : Tél. : Fax : Email :
2^e stagiaire (-10%) Nom : Prénom : Fonction : Tél. : Fax : Email :	4^e stagiaire (-30%) Nom : Prénom : Fonction : Tél. : Fax : Email :

Date :

En signant le bulletin, j'accepte les conditions générales de vente.

Cachet/signature

FORMATION & TERRITOIRES

5 villa des Sureaux 95880 Enghien-Les-Bains

contact@formation-territoires.fr

Tél : 09 71 52 25 40

Fax : 01 34 28 06 43



Retrouvez toutes nos formations sur
www.formation-territoires.fr



Ils nous ont fait confiance :

Ivry-sur-Seine, Royan, Cesson-Sévigné, Dreux, Niort, Créteil, Saran, Longjumeau, Cherbourg, Sarreguemines, Reims, Bussy-Saint-Georges, Louveciennes, Arnouville, Allonnes, Carquefou, Torcy, Strasbourg, Conflans-Sainte-Honorine, Pontault-Combault, Épernay, Neuilly-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Grand-Quevilly, Herblay, Pau, Castelnaudary, Tournefeuille, Montpellier, Olonne-sur-Mer, Lisieux, La Chapelle-sur-Erdre, La Verpillière, Dieppe, Brunoy, Francheville, Cran-Gevrier, ENSOP, CHI Cavaillon, CPAM Loire, Le Conseil Général des Hauts de Seine, Université Reims Champagne Ardennes, Le Conseil Général du Jura, La Communauté de communes de la Plaine de France, Val d’Oise Habitat, établissement Français du sang-Alsace, silèNE, Ermont, Le Conseil Général du Pas-de-Calais, ENSICAEN, Chilly-Mazarin, Saint-Brice-sous-Forêt, RLF, Hayange, Montigny-le-Bretonneux, Brest, Beauvais, Sens, Rouen, Dreux, Saint-Julien-en-Genevois, Nîmes, Perpignan, Villefontaine, Ceyzeriat, Bourg-Saint-Maurice, Saint-Ismier, Roubaix, ...